



IRAN LIBERATION

N° 380

Bulletin d'information de la Commission des Affaires étrangères du Conseil national de la Résistance iranienne

22 août 2011



Conférence internationale à Genève - 10 août 2011

Achraf et la responsabilité de l'ONU et du HCR

- ❖ *Maryam Radjavi : Le HCR doit réaffirmer le statut collectif de réfugié politique des Achrafiens pour qu'ils puissent bénéficier du droit à la protection internationale.*
- ❖ *Jean-Charles Rielle : Pourquoi aucune mesure préventive, qui fait partie du mandat du Haut commissaire n'a été prise, c'est-à-dire l'installation en permanence d'un groupe de la MANUI à Achraf ?*
- ❖ *Howard Dean : Si nous sommes un pays qui croit dans l'état de droit et que nous cherchons à nous opposer au massacre de civils sans armes, nous devons tenir la promesse faite aux gens d'Achraf.*
- ❖ *Irene Khan : Achraf est une bombe humanitaire à retardement prête à exploser. Le temps file et nous ferions mieux d'agir vite.*
- ❖ *Gouverneur Ed Rendell : Les messages de condamnation ne sont pas suffisants. Personne ne mérite d'être massacré.*
- ❖ *Eric Voruz : s'il y a des pressions de Téhéran sur la Suisse, nous n'en avons rien à faire : nous sommes un pays libre et nous voulons effectivement qu'il y ait la démocratie et la liberté en Iran.*

11 août : Réunion de juristes et défenseurs des droits à l'ONU



Plus de 100 jours de sit-in devant l'ONU pour la protection d'Achraf



Un mouvement international pour la protection d'Achraf

Genève a réuni le 10 août, à l'invitation du Comité suisse pour la défense d'Achraf, un panel impressionnant de personnalités, de parlementaires et de juristes de divers pays du monde pour exhorter à la protection d'Achraf et rappeler à l'ONU et ses instances leurs responsabilités dans ce dossier urgent.



❖ Me Nils de Dardel, Co-président du Comité suisse pour la défense d'Achraf

Aujourd'hui, la situation est plus dramatique que jamais puisque le gouvernement irakien, sur la demande toujours du régime des mollahs, menace ce camp d'anéantissement et qu'il a fixé une deadline à la fin de cette année pour que ce camp n'existe plus. Je crois que le mot « deadline » porte une signification absolument claire et nette : il s'agit d'une menace de mort pour les milliers de personnes qui sont dans ce camp.

❖ Christiane Perregaux, co-présidente de l'Assemblée constituante du Conseil de Genève

Nous avons à plusieurs reprises rendu hommage à Kazem Radjavi. Voilà 21 ans que le régime iranien l'a assassiné tout près d'ici en toute impunité. Nous savons que l'Iran fait pression sur l'Irak pour l'anéantissement du camp d'Achraf. Mais aujourd'hui plus que jamais nous nous dressons ici contre cette barbarie : Achraf sera sauvé.

❖ Jean-Charles Rielle, conseiller national suisse

J'aimerais demander au Haut Commissaire aux Droits de l'Homme pourquoi le gouvernement irakien viole tous ses engagements et les conventions internationales depuis deux ans et commet des meurtres sans aucune sanction ? Pourquoi aucune mesure préventive n'a été prise, c'est-à-dire l'installation en permanence d'un groupe de la MANUI à Achraf ? Pour quelles raisons de telles décisions simples et claires sont devenues si difficiles et compliquées ?

❖ Guy Goodwin Gill, professeur à Oxford, expert en droit des réfugiés

La situation à Achraf en Irak est celle d'une protection d'urgence. Le refuge, qui avait été accordé, est désormais récusé. La vie, la liberté et la sécurité, qui avaient été garanties, sont maintenant gravement menacées. Alors que faut-il faire ? Une reconnaissance active par le HCR du statut de réfugié des résidents d'Achraf, une reconnaissance de cette internationalité particulière qu'ils possèdent et qui leur octroie une protection internationale. Un engagement actif du HCR et de l'ONU à Achraf.

❖ Howard Dean, président du parti démocrate américain de 2005 à 2009

Il y a un débat en cours aux USA. Disons-le clairement : il y a des gens au département d'Etat qui ont fait le calcul il y a 14 ans qu'il y avait un groupe modéré dans le gouvernement iranien avec lequel il était plus ou moins possible de traiter. 14 ans plus tard, ils n'admettent toujours pas avoir eu tort et je ne vais pas sacrifier la vie de 3400 innocents juste pour qu'ils puissent prouver qu'ils avaient raison. Si nous sommes un pays qui croit dans l'état de droit et que nous cherchons à nous opposer au massacre de civils sans armes, nous devons tenir la promesse faite aux gens d'Achraf.

❖ Irene Khan, secrétaire générale d'Amnesty International (2001-2010)

Achraf est un symbole de Résistance mais c'est aussi un lieu avec un groupe de gens traqués en pleines hostilités. Alors que faut-il faire ? Je vais le répéter : Tout d'abord une protection immédiate aux gens là où ils se trouvent et c'est une responsabilité qui incombe au HCR. Et j'ai aussi une question pour le commissaire de l'ONU aux réfugiés : Allez-vous continuer à attendre qu'une urgence de réfugiés devienne une tragédie ou allez-vous bouger et faire quelque chose ?

"LES HÉROS SONT LES MEMBRES DE

❖ Marc Bonnant, avocat genevois réputé

Vous savez qu'en juin 2003, 1 300 policiers armés jusqu'aux dents, ont opéré une rafle. Parmi les gens arrêtés, il y en a qui étaient en Suisse. La nouvelle est tombée hier : tous ont été acquittés. La justice suisse en termes irrévocables et explicites a déclaré : Les Moudjahidine ne sont pas des terroristes, ils n'ont jamais constitué une organisation criminelle, jamais financé du terrorisme, jamais escroqué personne dans leurs oeuvres caritatives.

❖ Ed Rendell, gouverneur de Pennsylvanie jusqu'en 2011

Selon le Congrès, les représentants de la commission des droits de l'homme de l'ONU a dit que la classification de terroriste est le principal obstacle à la réinstallation des Achrafiens dans d'autres pays du monde. Le département d'Etat doit agir, nous devons supprimer l'étiquette de terroriste [de l'OMPI] et nous devons le faire vite. C'est un véritable test pour les USA. C'est un test pour les choses dans lesquelles nous croyons.

❖ Patrick Kennedy, membre du Congrès américain de 1995 à 2011

C'est une question de vie ou de mort. Il s'agit de savoir si nous avons bonne conscience ou si nous allons laisser se commettre un crime contre nous tous. Parce que c'est effectivement un crime contre les gens du camp d'Achraf, et c'est un crime contre tout être humain où qu'il se trouve.

❖ Jacques Neiryck, conseiller national suisse

Un des objectifs, c'est d'obtenir qu'une force armée, qui est autre chose que l'armée irakienne, protège ce camp d'Achraf et, enfin, que l'on règle définitivement ce problème en accordant le statut de réfugiés politiques à ces gens qui sont là, menacés dans leur vie et dans leur intégrité.

❖ Eric Voruz, conseiller national suisse

Nous demandons la mise en oeuvre d'une action humanitaire en faveur des blessés et des malades du camp d'Achraf. Et s'il y a des pressions de Téhéran ou des mollahs pour la Suisse, nous n'en avons rien à faire : nous sommes un pays libre et nous voulons effectivement qu'il y ait la démocratie et la liberté en Iran.

❖ Ingrid Betancourt, candidate à la présidentielle de Colombie

Un journaliste me demandait : « Vous n'êtes pas gênée d'être aux côtés de personnes qui sont dans la liste des terroristes du gouvernement américain ? » J'ai répondu : « Oui, je suis très gênée qu'ils soient sur cette liste parce que c'est tellement injuste. » Quel est ce monde absurde dans lequel nous criminalisons les victimes ? Comment pouvons-nous encore penser que les Achrafiens puissent être des terroristes ? Pourquoi sommes-nous dans un monde où la meilleure arme contre la justice est le doute ? Ce doute qui est semé de façon insidieuse, comme un poison, pour faire que les gens de bien ne puissent pas s'unir et ne puissent pas lutter ?

❖ John Prendergast, ex directeur des affaires africaines du Conseil de sécurité américain

Le monde a ici l'unique occasion d'empêcher davantage de crimes contre l'humanité. Le monde a cette chance de sentir que la responsabilité



L'OMPI. LES TERRORISTES SONT LES FORCES IRAKIENNES" - COLONEL WESLEY MARTIN



Christiane Perregaux
et Jean-Charles Rielle



Ed Rendell et Howard Dean



Anne-Marie Lizin, Ingrid
Betancourt et Patrick Kennedy



De g. à d. : Ed Rendell, Patrick
Kennedy, Anne-Marie Lizin, Jens
Christian Lund, Ingrid Betancourt,
Paulo Casaca, Maryam Radjavi,
Gianfranco Fattorini, Irene Khan,
Alfred Zayas, Christiane Perregaux,
Marc Falquet, Marc Bonnant et Eric
Sottas.

internationale de protéger est une volonté politique qui devra être générée en continuant à politiser et à faire connaître l'histoire d'Achraf.

❖ Colonel Wesley Martin, commandant de la sécurité américaine à Achraf (2005 - 2006)

Nous avons vu le courage des Achrafiens. Alors qu'ils étaient massacrés, ils ne fuyaient pas en abandonnant les morts et les blessés. Même en sachant qu'ils risquaient de mourir, ils couraient au secours de leurs camarades à terre. Le courage sous le feu est admirable. Tuer ces gens est un meurtre. Les héros sont les membres de l'OMPI. Les terroristes sont les forces irakiennes.

❖ Eric David, professeur de droit international à Bruxelles

Le droit existe et peut même être appliqué, pas seulement aux responsables directs, mais aussi à ceux qui sont coupables d'abstention, ceux qui pratiquent le «laisser faire, laisser tuer», c'est-à-dire l'ONU, les États qui conservent ce silence assourdissant devant ce qui se passe à Achraf.

❖ Anne-Marie Lizin, présidente honoraire du Sénat belge

Nous sommes devant un pays, les Etats-Unis, qui en fait est responsable et a accru le rôle de l'Irak sur un territoire énorme qui est celui de l'Irak, ceci d'ailleurs grâce à l'accord du Parlement britannique.

❖ Marc Falquet, député au Grand Conseil de Genève

Il va falloir prendre position : ou bien on continue de soutenir le gouvernement de Téhéran ou bien on soutient ceux qui défendent la liberté, et ceux qui défendent la liberté sont représentés par Mme Radjavi et son équipe.

❖ Jens Christian Lund, député danois

Il faut des gens pour assurer la protection des Achrafiens, et c'est la MANUI qui doit prendre cette responsabilité. Elle doit être elle-même protégée par quelques soldats et il faut dire aux Irakiens : si vous tirez sur ces soldats, vous tirez sur le monde entier.

❖ Lucio Malan, sénateur italien

Nous avons en ce moment une occasion extraordinaire de voir émerger une nouvelle époque pour les droits fondamentaux de l'homme et pour mettre fin à la

dictature dans le monde entier. Et il est donc temps que les USA sortent l'OMPI de la liste noire et garantissent la protection et les droits des Achrafiens en Irak.

❖ Lord Maginnis, membre de la Chambre des Lords

Nous avons souligné dans nos rencontres à l'ONU qu'il était nécessaire de ne pas attendre jusqu'à ce qu'une tragédie arrive. Donnez-nous une garantie comme quoi vous allez assurer que toute la communauté du camp d'Achraf sera protégée.

❖ David Amess, député britannique

Nous avons eu d'excellentes entretiens et nous avons laissé l'ONU sans le moindre doute que ce qui arrive à Achraf est entièrement de sa responsabilité.

❖ Lord Clarke, membre de la Chambre des Lords

Nous avons dit clairement à l'ONU et ses instances aujourd'hui que si le sang coulait encore à Achraf, ce sang retomberait sur elles pour n'avoir pas fait ce qu'il fallait, à savoir trouver une solution.

❖ Alfred Zayas, professeur de droit international à Genève

La doctrine de la responsabilité de protéger s'applique à Achraf et ses résidents ont droit à une protection internationale, particulièrement par les instances compétentes de l'ONU qui doivent publiquement clarifier leur statut légal en tant que réfugiés.

❖ Eric Sottas, Secrétaire général de l'OMCT

Concernant Achraf, j'ai pu voir comment le droit est systématiquement contourné et ignoré. Les Etats-Unis, pour se retirer, s'appuient sur une fiction, à savoir que le gouvernement actuel d'Irak est indépendant, qu'il contrôle la situation, qu'il est respectueux de l'Etat de droit.

❖ Me Juan Garcès, avocat espagnol

M. Maliki se plaignait que l'action auprès de la justice espagnole constituait une interférence dans la souveraineté de l'Etat irakien. La charte des Nations Unies, pour ce qui concerne la souveraineté, ne reconnaît la souveraineté d'aucun gouvernement pour commettre des crimes contre le droit international. C'est donc dans la charte elle-même que se trouve la réponse à M. Maliki.

"QUEL EST CE MONDE ABSURDE DANS LEQUEL NOUS CRIMINALISONS LES VICTIMES ? - INGRID BETANCOURT



❖ Maryam Radjavi, présidente élue de la Résistance iranienne

Les Etats-Unis ont une responsabilité vis-à-vis d'Achraf, en raison des obligations du droit international, en raison d'engagements moraux et en raison de l'accord qu'ils ont signé avec chacun des habitants d'Achraf de les protéger en échange de leur désarmement. Mais les Etats-Unis ont transféré la protection du camp à un gouvernement dont ils connaissaient l'hostilité envers les Achrafiens en raison de sa dépendance et de ses engagements avec le régime iranien. La solution européenne, qui est conforme aux conseils du Haut commissaire des droits de l'homme et du Secrétaire général de l'Onu, a rencontré l'approbation de la Haute représentante de l'UE et de certains gouvernements européens.

En Irak aussi, le président du Parlement, le vice-premier ministre, le vice-président de la République et plusieurs parlementaires irakiens lui ont apporté leur soutien. Outre l'opposition des Irakiens et des Européens, la commission des Affaires étrangères du Congrès américain a voté à l'unanimité le 21 juillet un amendement en annexe à la loi budgétaire qui charge le gouvernement américain d'empêcher un déplacement forcé des Achrafiens. M. Dana Rohrabacher, président de la sous-commission de Surveillance et des Enquêtes du Congrès américain, a déclaré en s'adressant au département d'Etat dans une audition parlementaire: « Si un autre massacre se passe, vous en serez responsables. La responsabilité de la mort de ces personnes sans armes retombe sur vous. »

Aujourd'hui, je suis venue à Genève, ville des droits de l'homme et de l'ONU, demander des mesures urgentes pour sauver la vie d'innocents sans armes et sans défense.

A Genève, la résistance iranienne sonne l'alerte sur le sort d'un camp

Iran - Des personnalités somment l'ONU de prendre ses responsabilités

LE TEMPS

11 août 2011
par Angélique Mounier-Kuhn

Les images sont glaçantes. Certaines montrent un char prêt à broyer le corps d'un homme en travers de sa route. Sur d'autres, des soldats mettent leur fusil en joue, on les imaginait visant des civils qui détalent. Le 8 avril dernier, l'armée irakienne envahissait la cité d'Achraf, située à 80 km au nord de Bagdad, où vivent en vase clos 3400 réfugiés iraniens, membres actifs ou sympathisants de l'opposition en exil au régime de Téhéran.

36 personnes ont péri dans l'assaut, dénoncé par Navi Pillay, la Haut commissaire aux droits de l'homme. Cette vidéo du massacre a beaucoup circulé. Mais, mercredi, elle a de nouveau été diffusée en guise d'introduction à une conférence organisée par le Conseil national de la Résistance iranienne (CNRI) à l'Hôtel Intercontinental à Genève. Une vingtaine de personnalités, de l'ancien gouverneur démocrate américain Ed Rendell, à l'ex-représentant au Congrès Patrick Kennedy, en passant par la franco-colombienne Ingrid Betancourt, la militante des droits de l'homme Irène Khan et quelques parlementaires suisses tel Éric Voruz ou Jacques Neiryck, ont répondu à l'invitation du CNRI, avocat infatigable de sa propre cause.

À l'heure actuelle, celle-ci relève de l'urgence, ont affirmé les intervenants qui lui sont tout acquis en se succédant à la tribune. À leurs pieds, l'assistance convaincue se galvanisait au rythme des slogans réclamant la « liberté » pour Achraf. Assiégés par l'armée irakienne est soumis à un blocus, qui les prive notamment de médicaments, les résidents du camp dépérissent de semaine en semaine, a récemment alerté Amnesty International dans un rapport. Pire, pour leurs soutiens réunis à l'Intercontinental, ils vivraient sous la menace constante d'une nouvelle attaque de Bagdad,



qui, en pleine réconciliation avec Téhéran, ne fait aucun mystère de son intention d'évacuer Achraf d'ici à la fin de l'année.

Une « bombe humanitaire »

« Achraf est une bombe humanitaire sur le point d'exploser. Et le temps est en train de s'épuiser », a ainsi mis en garde Irène Khan. Ardent au point de frôler la congestion, Patrick Kennedy a évoqué une question de « vie ou de mort » tandis que, dans un élan lyrique, Ingrid Betancourt dépeignait « un drame extraordinaire, dans l'attente d'un crime annoncé ».

Il est encore possible de le prévenir, ont martelé les orateurs, en appelant l'ONU, et tout particulièrement Antonio Guterres, le Haut commissaire pour les réfugiés, à une action sans délai. « La réponse numéro un est d'accorder aux habitants d'Achraf une protection internationale en leur décernant le statut de réfugié », a ainsi affirmé l'avocat britannique Guy Goodwin-Gil, spécialiste du droit international. Il rencontrera ce jeudi un adjoint du haut-commissaire à ce sujet.

« J'ai un message très précis pour les organisations onusiennes, particulièrement le HCR et le Haut Commissariat aux droits de l'homme », a pour sa part confiée au *Temps* Maryam Radjavi, la présidente du CNRI. « Tout silence et toute inaction vis-à-vis du problème d'Achraf sont une trahison vis-à-vis des droits de l'homme. Ces instances ont le mandat et la capacité de réagir rapidement pour empêcher une catastrophe. » Quelques instants plus tard, à la tribune, l'égérie révéérée du CNRI avançait un

ultime argument. Si, dans les rouages onusiens, la question de la protection d'Achraf achoppait sur des considérations budgétaires, la résistance en exil est prête à en prendre les coûts en charge, a-t-elle assuré dans sa tenue bleue de madone, salué par de fervents applaudissements.

l'émanbleu



Journal TV - 10 août 2011

Cela fait désormais plus de cent jours que les partisans d'Achraf font un sit-in sur la place des Nations, déterminés à mobiliser l'ONU et l'opinion publique. Ils peuvent désormais compter sur le soutien d'Ingrid Betancourt qui a passé des mois dans la jungle colombienne aux mains des FARC. Une expérience douloureuse qui la pousse à défendre cette cause.

Ingrid Betancourt : Ce sont 3500 personnes qui sont kidnappées par un Etat, c'est un kidnapping officiel par un Etat qui est légal. Ce sont des personnes qui n'ont pas le droit de sortir, qui n'ont pas le droit de bouger, qui n'ont pas de protection, qui n'ont pas d'accès médical, ce sont des situations que je connais et pour cela, il faut que nous nous mobilisions tous. Donc je pense qu'il y a des raisons humanitaires, il y a des raisons politiques, il y a des raisons de principes. Je crois aussi qu'il y a des raisons de solidarité dans un monde qui ne connaît pas la solidarité. Nous avons besoin d'être solidaires les uns avec les autres. »



Lors de sa première visite à Genève

Maryam Radjavi se rend au sit-in de soutien à Achraf devant l'ONU



Dans l'après-midi du lundi 8 août, Maryam Radjavi, présidente élue de la Résistance iranienne, s'est rendue au sit-in des Iraniens pour la défense d'Achraf, face au siège européen de l'ONU à Genève, qui avait dépassé ses 100 jours d'action. Des parlementaires fédéraux suisses et des personnalités politiques genevoises, comme Jean-Charles Rielle, Eric Voruz, Jacques Neiryck, Marc Falquet, Nils de Dardel, Alice Glauser-Zufferey, Christiane Perregaux Denise Kessler-Nicolet, ont accompagné Mme Radjavi dans cette visite.

Il existe une polémique sur Achraf, leur a-t-elle dit, mais le cœur de la dispute porte principalement sur la liberté du peuple iranien et sur son droit de renverser le régime du guide suprême. Les tyrans au pouvoir veulent anéantir et démanteler Achraf. Et c'est pour vous le

En quatre mois des centaines d'Iraniens dans leur sit-in ont demandé à l'ONU, et en particulier à la Haut Commissaire aux droits de l'homme, la présence d'une équipe d'observateurs de l'ONU à Achraf pour garantir la protection de ses habitants

plus grand honneur que d'anéantir et de démanteler le régime du guide suprême en Iran. Il ne fait aucun doute que vous gagnerez, parce que vous êtes dans votre droit, parce que vous vous êtes insurgés pour une cause juste et parce que vous êtes prêt à payer le prix de votre lutte et que vous le payez.

Mme Radjavi a ajouté : Vous demandez une protection internationale pour les habitants d'Achraf, la réaffirmation de leur statut collectif de réfugiés, l'installation d'une équipe d'observateurs de l'ONU à Achraf et une enquête impartiale sur le massacre du 8 avril. Et de toutes nos forces et par tous les moyens, nous portons cette demande qui est celle de la plupart des gens en Iran à tous les canaux politiques et diplomatiques.

Rappelant la responsabilité du gouvernement américain et celle des instances de l'ONU concernant la protection des Achrafiens, Mme Radjavi a souligné leur statut de réfugiés politiques et de personnes protégées en vertu de la 4^e convention de Genève. Elle a appelé le gouvernement suisse qui est chargé de protéger les conventions de Genève de remplir sa responsabilité vis-à-vis d'Achraf.

En quatre mois des centaines d'Iraniens dans leur sit-in ont demandé à l'ONU, à ses organes et en particulier à Mme Navi Pillay, la Haut Commissaire aux droits de l'homme, la présence d'une équipe



Christiane Perregaux, professeur honoraire à l'Université de Genève, et le Dr. Saleh Radjavi, représentant du CNRI en France.

d'observateurs de l'ONU pour garantir la protection des Achrafiens. Tout retard dans l'intervention de l'ONU et de ses organes pour garantir la protection d'Achraf conduira à une immense catastrophe.

Tout en appelant les organes concernés de l'ONU à agir de manière urgente pour garantir la protection d'Achraf, les personnalités suisses ont appelé leur gouvernement à soutenir le plan du Parlement européen pour le transfert des Achrafiens vers des pays tiers. Ils l'ont également exhorté à prendre les mesures nécessaires pour aider les blessés de l'attaque du 8 avril à Achraf et de garantir les droits des résidents en tant que réfugiés.



De g. à dr., les personnalités et parlementaires suisses venus accompagner Mme Radjavi au sit-in de Genève : Jean-Charles Rielle, Marc Falquet, Alice Glauser-Zufferey, Me Nils de Dardel, Denise Kessler-Nicolet, Jacques Neiryck et Eric Voruz



De g à d: Gianfranco Fattorini, Juan Garcès, Teodor Melescanu, Maryam Radjavi, Eric Sottas, Vera Gowlland-Debbas, Eric David, Guy Goodwin-Gill, Paulo Casaca

Le droit à la paix et le devoir de protéger

Jeudi 11 août d'éminents experts juridiques, autorités et personnalités politiques d'Europe et des Etats-Unis ont fait connaître dans une réunion leur inquiétude face à l'absence de mesures concrètes et efficaces de la part de l'ONU et des organes concernés pour empêcher la répétition d'un Srebrenica au camp d'Achraf. Ils ont exhorté l'ONU et ses instances à intervenir pour résoudre cette crise humanitaire et prendre l'initiative d'une mesure urgente. La conférence a souligné que 22 consultations juridiques montraient que le droit international, le droit humanitaire international et de multiples conventions internationales se prononçaient en faveur des Achrafiens. De même le soutien de la majorité des élus de 30 parlements et du Congrès américain, et de nombreux responsables et leaders politiques irakiens, demandant à résoudre de manière humaine et urgente la crise d'Achraf, apportent une véritable assistance à l'ONU dans ce domaine.

⌘ Gianfranco Fattorini, co-président du MRAP

Au nom de l'Organisation mondiale contre la torture, France-Libertés Mme Danielle Mitterrand, Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, et l'Association internationale des femmes pour les Droits de l'Homme, je vous souhaite la bienvenue à cette table ronde organisée dans le cadre de la 7ème session du Conseil consultatif du Conseil des Droits de l'Homme. Pourquoi ce titre : « Droit à la paix et responsabilité de protéger » ? La responsabilité de protéger a été adoptée au Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement en 2005 et elle s'applique en cas de génocide, d'ethnocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, ce qui est apparemment le cas, aujourd'hui, dans le camp d'Achraf.

“La meilleure formule ce serait d'assurer une présence permanente de représentants de la MANUI et du HCR à Achraf”
Pr. Eric David

⌘ Eric Sottas, Secrétaire général de l'OMCT Mme Radjavi, merci pour tout ce que vous faites pour attirer l'attention de la communauté internationale sur ses responsabilités face à un risque de massacre. Il y a quelques années, on pouvait discuter de savoir si ce risque existait ou non. Après les événements de 2009 et de 2011, malheureusement, cette certitude d'une volonté d'en finir par tous les moyens avec les résidents d'Achraf s'impose à tout le monde et la question, comme vous la posez, est : le temps est court, il faut agir et agir vite.

⌘ Maryam Radjavi, présidente élue de la Résistance iranienne

Achraf est devenu un dossier très sensible des droits de l'homme. L'ONU et ses organes peuvent prendre l'initiative d'une solution pacifique et durable pour cette crise et empêcher un nouveau Srebrenica à Achraf. Il existe de nombreux éléments qui aident l'ONU dans cette mission humanitaire. Voici les responsabilités des organes de l'ONU

vis-à-vis d'Achraf :

- L'installation d'observateurs de l'ONU à Achraf pour voir ce qui s'y passe.
- La réaffirmation du statut collectif de réfugiés politiques des Achrafiens, même à titre provisoire, par le HCR pour qu'ils puissent bénéficier du droit à la protection internationale en tant que bouclier protecteur face à Maliki

“Le HCR doit déclarer que les résidents d'Achraf sont, selon le droit international, des réfugiés ayant droit à une protection.”
Pr. Guy Goodwin-Gill

qui justifie l'attaque des forces irakiennes en prétextant que les Achrafiens n'auraient aucun statut légal, après un quart de siècle de séjour légal en Irak.

- L'ouverture immédiate d'une enquête sur le crime du 8 avril sous la supervision de l'ONU.
- Contraindre le gouvernement irakien à annoncer sa conformité avec l'appel du Secrétaire général de l'ONU contre tout recours à la force et à la violence, mettre fin au blocus inhumain et à la torture psychologique, et retirer les hommes armés d'Achraf, un camp où vivent près d'un millier de femmes musulmanes.
- Le soutien international à la solution du Parlement européen pour le transfert des Achrafiens vers des pays tiers et la garantie de leur protection durant toute la durée du processus.

Si cela peut apporter une aide les Iraniens et les familles des Achrafiens assureront les frais de la protection d'Achraf pour que l'adoption d'un budget ne rencontre pas de délai ni de problème dans les procédures administratives et pour éviter la perte d'autres vies innocentes.

⌘ Guy Goodwin-Gill, professeur à Oxford, expert en droit des réfugiés

Il y a la doctrine du HCR qu'on appelle l'urgence claire d'une protection et qui demande une action immédiate. Cela requiert du HCR qu'il déclare publiquement et avec autorité que les

résidents d'Achraf sont en effet selon le droit international des réfugiés ayant droit à une protection. C'est nécessaire car cela enverra le clair signal que le droit international s'est engagé sur cette question et qu'il faut remplir des obligations internationales, en particulier que les Achrafiens en tant que réfugiés doivent bénéficier du principe de non refoulement. Le HCR a la responsabilité de rechercher une solution permanente et cela requiert à son tour un engagement actif du HCR.

⌘ Eric David, professeur de droit international à Bruxelles

Il y a bel et bien une obligation, pour les Nations Unies, d'assurer la protection d'Achraf. La meilleure formule ce serait d'assurer une présence permanente de représentants de la MANUI et du HCR, ce qui serait évidemment une manière tout à fait décisive pour dissuader les opérations armées meurtrières qui ont été effectuées par les forces irakiennes au cours de ces deux dernières années.

“Ce qui s'est passé à Achraf ne concerne pas la souveraineté des Etats.”
Pr Vera Gowlland-Debbas

⌘ Pr. Vera Gowlland-Debbas, de l'Institut des Hautes Etudes Internationales à Genève

Les agissements de l'Irak au camp d'Achraf ont été qualifiés de grave violation par un Etat de ses obligations découlant de la loi internationale. A présent il y a l'argument du gouvernement irakien que ce qui s'est passé à Achraf est une part de la réaffirmation de sa souveraineté sur le camp, en d'autres termes, c'est simplement la ré-occupation d'une partie de son territoire. Mais c'est oublier que de telles questions ne concernent pas la souveraineté des Etats. Une violation des droits de l'homme et du droit humanitaire, de la protection des réfugiés, ne sont désormais plus des questions dépendant de la juridiction intérieure de tout pays membre de l'ONU, mais doivent être considérées comme matière à inquiétude pour la communauté internationale dans son ensemble.

⌘ **Jean Ziegler, vice-président du Comité consultatif du Conseil des Droits de l'Homme**

Les seuls qui ont compris l'importance d'Achraf, ce sont les mollahs. S'il y a quelque part un foyer, même réduit, qui rayonne les valeurs démocratiques, qui rayonne les valeurs de la liberté, de la solidarité internationale, c'est intolérable pour chaque tyrannie, même la plus puissante, il est intolérable que ce foyer existe quelque part dans le monde puisque c'est ce foyer-là qui détruit en permanence la légitimité du régime tyrannique. Nous sommes ici pour assurer qu'Achraf vive et continue de rayonner, pas à vivre dans la clandestinité, mais continue à rayonner, à témoigner.

⌘ **Paulo Casaca, ancien député européen portugais**

Je dirai certainement à M. Gutierrez (Haut commissaire aux réfugiés), avec qui j'ai travaillé de longues années, et pour qui j'ai une grande estime : soit vous agissez soit vous serez responsable du massacre des gens d'Achraf, il n'y a pas d'alternative. Vous devez agir. Nous ne pouvons pas rester les bras croisés.



Alfred Zayas et Jean Ziegler

⌘ **Sénateur Teodor Melescanu, ancien ministre de la Défense roumain**

Il y a trois choses auxquelles je tiens : 1- C'est la mise en place d'une commission d'enquête pour enquêter sur ce qui s'est déjà passé à Achraf. 2- L'idée que la relocalisation des Achrafiens en Irak, on ne sait où, constitue une violation de la 4ème Convention de Genève relative à la protection des civils. Et enfin, la situation d'Achraf devrait être réellement, directement et constamment suivie par les Nations Unies, par l'intermédiaire de la MANUI.

⌘ **Me Juan Garcès, avocat espagnol**

Quelle est la responsabilité d'un individu doté de l'immunité de l'ONU lorsqu'il n'a pas réagi

à temps pour éviter à un acte génocidaire ? Une Cour d'appel des Pays Bas a considéré que l'immunité ne couvrait pas sa responsabilité pour ne pas avoir évité un acte génocidaire. Or, le massacre du camp d'Achraf est déjà en cours, il est commencé, du point de vue des meurtres, depuis le mois de juillet 2009 : 11 morts. Il s'est poursuivi en avril 2011 : 36 morts. Et on nous annonce le reste, date limite, en décembre.

⌘ **Alfred Zayas, professeur de droit international à Genève**

Le rapport de 2010 de la MANUI récemment paru est marqué d'inexactitudes. Tout en réaffirmant son engagement de ne pas priver les résidents de leurs besoins humanitaires, le gouvernement irakien a imposé des limitations à l'entrée de certains articles qui pourraient être convertis en armes. Non seulement c'est faux, mais il faut indiquer que tuer et blesser des gens, les soumettre à de la torture psychologique et empêcher l'entrée des produits essentiels au camp, ce n'est pas établir son autorité. C'est plutôt commettre des crimes. Et cette idée de souveraineté est une manière de détourner l'attention de ce qui se passe.

Appel à protéger les Iraniens d'Achraf

Des personnalités appellent Genève et la Suisse à intervenir pour les Iraniens du camp d'Achraf, en Irak.

ATS & AFP- 10 août - Extraits

Des parlementaires, des juristes ainsi que des personnalités politiques internationales ont appelé mercredi l'ONU à prendre des mesures urgentes pour protéger les Iraniens du camp d'Achraf en Irak. Plusieurs conseillers nationaux ont appelé Berne à intervenir pour ces 3500 personnes. Dans une conférence organisée à Genève, Maryam Radjavi, présidente du Conseil national de la Résistance iranienne (CNRI), dont les Moudjahidine du peuple, farouches opposants au régime iranien, sont la principale composante, a exhorté les instances onusiennes dont le Haut Commissariat aux réfugiés (HCR) à « empêcher une nouvelle catastrophe ».

Mme Radjavi a notamment à nouveau demandé la présence d'un observateur de l'ONU à Achraf et la réaffirmation du statut collectif de réfugié politique de ses résidents par le HCR pour qu'ils puissent bénéficier du droit à une protection internationale.

Critique

Howard Dean (ancien président du parti démocrate américain et ancien candidat aux primaires dans la course à la Maison Blanche) a estimé que les résidents d'Achraf se trouvaient « en grand danger ».

Affirmant que les Moudjahidine du peuple avaient « renoncé à la violence », il a indiqué qu'il n'existait aucune « base légale » pour les maintenir sur la liste des organisations



terroristes du Département d'Etat.

Des parlementaires européens ainsi que des experts en droit humanitaire et international se sont de leur côté déclarés en faveur d'un plan du Parlement européen pour le transfert des réfugiés vers des pays tiers. Mme Radjavi a aussi souhaité que les Etats-Unis et l'UE soutiennent un transfert des résidents d'Achraf vers des pays tiers.

L'ancien représentant au Congrès américain Patrick Kennedy a estimé que la situation à Achraf « était une question de vie ou de mort ».

Souhait lancé

L'ancienne candidate aux élections colombiennes et ex-otage Ingrid Betancourt a appelé à faire en sorte « que la situation du camp Achraf soit connue » pour éviter « un crime annoncé ».

« Nous ne pouvons pas dormir en paix tant que nos 3500 frères et sœurs d'Achraf risquent d'être massacrés », a-t-elle déclaré.

Dans un communiqué, le Comité Suisse pour la Défense d'Achraf (CSDA), composé des conseillers nationaux Jean-Charles Rielle (PS/GE), Eric Voruz (PS/VD) et Luc Barthassat (PDC/GE), d'avocats et de personnalités, a appelé la Suisse à « intervenir activement pour la protection et le respect des droits des résidents ». Il a aussi exhorté le HCR et le Haut-Commissariat aux droits de l'homme à protéger ces Iraniens.

Le co-président du comité, Niels de Dardel, a ouvert mercredi la conférence présidée par Christiane Perregaux, co-présidente de l'Assemblée constituante genevoise. Et les membres du CSDA ont rencontré Mme Radjavi dimanche et lundi.

Hommage à la mémoire de Kazem Radjavi

Maryam Radjavi s'est rendue sur le lieu où le Pr. Kazem Radjavi, défenseur infatigable des droits de l'homme, a été assassiné près de Genève, dans le canton de Vaud. Le 24 avril 1990, Kazem Radjavi, professeur à l'université de Genève et représentant du CNRI à l'ONU, était abattu par un commando de 13 terroristes envoyés par Téhéran. Kazem était le beau-frère de Mme Radjavi. Ses efforts avaient amené l'ONU à condamner plusieurs dizaines de fois les violations des droits de l'homme en Iran.



TRIBUNE DE GENÈVE

Protéger le Camp

11 août - De gros moyens, du beau linge et un message clair : il faut que le haut-commissaire aux réfugiés de l'ONU protège d'urgence les résidents iraniens du camp d'Achraf en Irak. Maryam Radjavi des moudjahidine du peuple et ses invités dont l'Américain Patrick Kennedy, le fils de Ted, et l'avocat espagnol Juan Garcés, le juriste qui a fait condamner Pinochet, sont venus dire hier à Genève qu'il y avait urgence à agir pour éviter un nouveau bain de sang. L'Irak veut démanteler le camp avant la fin 2011. Il faut donc permettre aux Achrafiens de retrouver leurs droits bafoués avant de partir vers des pays tiers.



Les Moudjahidine réclament le transfert d'Achraf à l'étranger

A l'heure où l'Irak menace de fermer le camp de réfugiés fin 2011, plus de 300 résistants iraniens ont demandé hier à Genève la protection de l'ONU.



LE COURRIER 9 août

Par Pauline Cancela (Extraits)

Alors que le sort des réfugiés iraniens d'Achraf est sur la sellette, des centaines de manifestants ont marqué hier le centième jour de sit-in devant le Palais des Nations à Genève. Depuis l'attaque du camp le 8 avril dernier par les forces irakiennes, la Résistance iranienne demande instamment à l'ONU et aux Etats-Unis leur protection.

S'ajoute la question du transfert des habitants car le gouvernement de Bagdad a promis à Téhéran de fermer Achraf pour la fin de l'année 2011. A la tribune hier, Maryam Radjavi, présidente du Conseil national de la résistance en exil, a condamné les attaques de l'armée irakienne et pointé la responsabilité de Washington dans le massacre. Elle était accompagnée de parlementaires suisses ainsi que des membres du comité suisse pour la défense d'Achraf. Tous craignent un « nouveau Srebrenica ».

Face à l'ultimatum lancé par Bagdad, des eurodéputés ont proposé un plan de sortie de crise, aujourd'hui préconisé par la Résistance.

Il exige, dans un premier temps, le retrait des troupes actuellement postées dans le périmètre d'Achraf et la fin du blocus imposé aux 2400 réfugiés. En outre, l'OMPI et les parlementaires européens demandent la mise en place d'une mission permanente de l'ONU et une protection de la part des troupes américaines encore sur place. Et ce jusqu'à ce que les résidents aient été transférés dans des pays tiers.

« Sans ces garanties, le risque d'un nouveau massacre est là », avertit Afchine Alavi, représentant l'OMPI. Il rappelle que l'Irak prévoit de déplacer les Achrafiens à l'intérieur de ses frontières. Ce qui les rendrait encore plus vulnérables aux régimes de Téhéran et de Bagdad. D'autant qu'en avril, l'attaque a fait 36 morts et 345 blessés, amenant à 47 le nombre total de tués depuis le premier raid de 2009. « A la suite de la révolte arabe, souligne M. Alavi, l'Iran est sous tension. Il craint l'effondrement de la Syrie, garant de son équilibre avec les Etats-Unis. Dès lors, la pression pèse sur l'Irak, dont le premier ministre Al-maliki est monté au pouvoir justement grâce au régime des Mollah, qui demandait, en contrepartie, le démantèlement d'Achraf. »